

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mardi 19 décembre 2017**  
**SIEGE DE LA LIGUE DE NORMANDIE NATATION**

***Début de la séance 20h05***

---

1. Appel Nominal :

**Présents :**

Camille BOURGAULT, Christine BRIOUT, Philippe BRIOUT, Nicolas CANTEL, Clothilde COUPARD, Jean-Pierre CRAMBERT, Mathias FARIDE, Bertrand FERET, Sébastien GANDELIN, Hervé LESTURGIE, Corine OLIVIER, Claudine REGNIER, Daniel REGNIER, Pascal RICHEZ, Elisabeth SEILER, Éric TOUZE, Sophie WAJEMAN.

**Assistent :**

Benoit LOISEL.

**Excusés :**

Éric BOISSIERE, Jean-Pierre BOUCHER, Frédérique CROCHARD, Mickaël LEBATTEUX, Frédéric FAUCHARD.

---

2. Ouverture du Conseil d'Administration par le Président de la Ligue de Normandie Natation Philippe BRIOUT.

Philippe BRIOUT fait un retour sur l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FFN qui s'est déroulée début décembre à Paris. Il exprime le souhait de ne pas s'étendre sur une assemblée au format étonnant, ou le président s'est retiré après son mot d'accueil pour laisser la place aux techniciens fédéraux, éliminant de fait toute dimension politique aux résolutions à adopter. L'assemblée Générale Extraordinaire s'est conclue en une heure trente pour voter 14 résolutions avec des modifications de règlement sans échanges ni débat.

Philippe BRIOUT fait un point sur l'actualité du moment, évoquant une conjoncture générale compliquée avec l'absence de la CTS, qui souhaite voir évoluer sa fiche de poste vers plus de missions nationales, reportant depuis la rentrée une plus grande charge de travail aux salariés de la ligue. Il évoque également le litige prudhommal en cours ainsi que les démissions pour raisons personnelles de Philippe RAS et Cyril PINCHI.

Philippe BRIOUT donne la parole à la famille REGNIER. Daniel REIGNER annonce officiellement aux membres leur déménagement vers le sud de la France. Il évoque son intégration au sein de la Ligue au travers de ces missions d'officiels par Guy DUPONT ainsi que son plaisir d'avoir fait partie des membres élus du bureau, même et de siéger au sein de la Ligue de Normandie. Leur départ s'effectuera fin février 2018.

Philippe BRIOUT exprime son plaisir d'avoir travaillé avec eux et plus particulièrement avec Claudine REGNIER qu'il a côtoyé depuis de nombreuses années.

Philippe BRIOUT rappelle que ces 4 départs pour raisons personnelles totalement indépendantes de la vie de la Ligue trouveront remplaçants lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire de 2020 et qu'une réorganisation des membres permettra d'assurer normalement le fonctionnement du bureau.

---

### 3. Présentation du bilan financier 2016-2017

Pascal RICHEZ fait une présentation du bilan financier au travers du PowerPoint qui sera projeté lors de l'Assemblée Générale.

En préambule il explique que l'exercice 2016-2017 est l'exercice de référence pour les années à venir puisqu'il est le premier exercice complet en comptabilité d'engagement.

Au travers de cette présentation il réaffirme la politique qui a été menée lors de cette première année de mandat de reconduire les actions précédentes en maintenant l'équilibre budgétaire avec une meilleure gestion des dépenses de fonctionnement pour augmenter les actions sportives.

Il rappelle également que ce nouveau mode de gestion ainsi que la validation des comptes par le CAC (Commissaire Aux Comptes) impose un calendrier spécifique avant l'AG.

Les membres du bureau félicitent Pascal RICHEZ pour cette présentation nouvelle et pédagogique qui apportent une meilleure compréhension des finances de la Ligue de Normandie.

A l'issue de cette présentation Philippe BRIOUT remercie également Pascal RICHEZ pour la qualité de son travail.

---

### 4. Aide aux clubs labélisés en Natation Course

Philippe BRIOUT fait une présentation de l'aide aux clubs et expose aux membres le nouveau mode de calcul de l'aide régionale retenu pour l'exercice 2016 - 2017.

Il rappelle que le nombre de clubs labélisés est en forte augmentation mais que ce n'est, pour lui, pas la bonne approche. La labélisation ne doit pas être l'objectif mais la conséquence de l'action. En ce sens, Philippe BRIOUT annonce la suppression de la part d'aide aux clubs de l'année précédente. Quatre axes sont retenus et les quoteparts adaptées (suivant labels).

	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
<b>LICENCES</b>	2€40-1€45	2€70-1€75
<b>ENGAGEMENTS</b>	0€90-1€30-1€50	0€90-1€30-1€50
<b>PERFORMANCES</b>	Suivant séries 500€ Elite – 100€ IR	Suivant niveau Qualification 53€19 par point (1 pt N2-2 pts Crit-3 pts Fr Cat-4 pts N1)
<b>FORMATIONS FEDE</b>	Suivant Formation (Catalogue Formation)	Suivant Formation (Catalogue Formation)

Philippe BRIOUT indique qu'il souhaite susciter une dynamique de licenciation plutôt qu'une dynamique de labélisation. Il explique que cette dynamique ne peut s'effectuer que dans la durée, le différentiel entre le nombre de licenciés et d'adhérents pour certaines structures ne pouvant être comblé en une saison. Philippe BRIOUT veut proposer aux clubs un « deal » sur la fin de l'olympiade avec un accroissement constant et négocié annuellement de licence.

Bertrand FERET et Nicolas CANTEL demande si l'aide aux clubs concerne également les autres disciplines que la Natation Course ? Benoit LOISEL et Christine BRIOUT rappellent que cette aide a toujours été faite en direction de la natation course.

Sébastien GANDELIN reprend la remarque de Bertrand FERET et Nicolas CANTEL concernant la labélisation des clubs des autres disciplines indiquant qu'il lui semble normal qu'elles puissent également profiter d'aides en identifiant les curseurs. Il propose que la Ligue prenne le temps de valider un dispositif en direction de ces disciplines.

Bertrand FERET indique qu'il faudra trouver le bon indice au regard d'un sport par équipe par rapport à un sport individuel.

Philippe BRIOUT n'est pas du tout fermé à cette question d'aide à la discipline rappelant que pour cet exercice la politique était orientée dans la reconduction d'actions pour maîtriser le budget.

Pascal RICHEZ rappelle que ces questions ne peuvent être traitées indépendamment du budget et des possibilités de la ligue.

---

## 5. Budget Prévisionnel

Pascal RICHEZ indique qu'il a travaillé selon une méthodologie de projet en identifiant les moyens de mise en œuvre pour chaque action. Il procède à la présentation des fiches par discipline.

Sébastien GANDELIN commente les fiches 5 actions de la Natation Course.

- 2 actions de regroupements jeunes (1 stage et 1 meeting sous bannière Normandie)
- 1 action espoir (1 meeting sous bannière Normandie)
- 2 actions « ELITE » (1 action « cellule de récupération journalière » avec Kiné sur les Championnats de France et 1 meeting de niveau international pour les meilleurs Normand)

Philippe BRIOUT fait le constat d'un bilan pauvre en regroupement les saisons passées. Il souhaite le démarrage d'un travail d'identification et la création d'un « collectif jeune normand ». Il insiste sur la priorisation d'actions qualitatives et anticipées rappelant que par le passé trop d'actions de dernière minute ont dû être annulées. En ce sens il indique que priorité doit être donnée aux actions en direction des jeunes. Les deux premières actions sont retenues.

Philippe BRIOUT propose que l'action 1 « ELITE » soit mise en attente suivant évolution du budget.

Bertrand FERET présente les fiches actions en direction du Water-Polo

- 1 action CFR U13
- 1 action Interclubs U15
- 1 action de regroupement U13-U15
- 1 action de formation Officiels Water-polo.

Philippe BRIOUT indique que la formation des officiels n'est pas une action à prendre en compte dans ce prévisionnel. Benoit LOISEL rappelle que les formations sont à faire sous l'égide de l'ERFAN.

Question est posée sur les actions à prioriser ? Bertrand FERET indique que la CFR U13 et les Interclubs U15 sont prioritaires. Il rappelle cependant que le lieu de la CFR n'est pas déterminé et qu'il pourrait se dérouler dans le sud de la France ce qui aurait un impact sur le prévisionnel de l'action. Pascal RICHEZ demande à Bertrand de faire en sorte de maîtriser les coûts qui ne doivent pas s'éloigner de trop du budget initial.

Pascal RICHEZ fait état de l'absence de retour de la Natation Artistique. Philippe Briout regrette cette situation. Il demande à Pascal RICHEZ d'anticiper à hauteur du budget alloué lors de la saison précédente.

Pascal RICHEZ présente les fiches investissements.

- Acquisition d'un minibus en remplacement de la voiture
- Investissement dans un Fly Case équipé de PC pour la gestion de l'ARES
- Investissement dans un Fly Case pour le transport des plaques
- Investissement dans un nouveau jeux de plaques de chronométrage
- Investissement dans un système QUANTUM en remplacement de l'ARES

Les membres valident les 3 premières lignes d'investissement.

---

## 6. CREN

Pascal RICHEZ fait un bilan des 4 réunions du groupe de travail au travers d'un Power Point. Le document met en avant les objectifs du CREN, une synthèse des échanges ainsi que les propositions qui en ont découlées.

Philippe BRIOUT rappelle les enjeux d'une telle structure et son importance dans le maillage du territoire. Il insiste également sur la problématique de licenciation évoquée plus tôt au Conseil d'Administration et des efforts que l'ENCAEN doit engager en ce sens. Elisabeth SEILER indique que le bureau a validé l'augmentation de 150 licences pour cette saison. Philippe BRIOUT remercie Elisabeth pour cette nouvelle mais rappelle que cette démarche doit se contractualiser dans la durée.

Philippe BRIOUT remercie l'ensemble du Conseil d'Administration.

***Fin de la séance 23h35***

**Le Président  
Philippe BRIOUT**



**La Secrétaire Générale  
Claudine REGNIER**

